



Déclaration de la CGT-Culture à l'attention du Directeur général des Patrimoines le 27 février 2013

Si nous sommes venus en nombre à votre rencontre aujourd'hui et de tous les secteurs de votre direction, c'est pour que vous compreniez bien que nous ne reculerons pas d'un iota sur nos revendications.

Ces revendications, compte tenu de l'actualité et de vos toute dernières décisions, ont pour nom naturellement les musées nationaux et la défense d'un réseau essentiel au service public culturel. Nos revendications ont aussi pour nom l'ensemble des activités placées sous votre responsabilité car toutes, peu ou prou, sont également sous la triple menace du désengagement de l'état, d'un délitement des missions et d'une pénurie de moyens.

Nous étions en droit d'attendre que vous soyez le directeur du changement. Or arrivé récemment à la tête d'une direction générale dont la création elle-même repose sur un aveuglement politique et une absurdité administrative, vous êtes déjà l'homme de la continuité et de l'entêtement.

Le MUCEM, monsieur le directeur, et vous devez probablement vous réjouir que son décret constitutif ait été publié dans des délais ultra-rapides, c'est à nos yeux une faute lourde et une pomme de discorde difficilement dépassable. Comment avez-vous pu ainsi emboîter le pas à vos prédécesseurs ? Comment avez-vous pu mettre tant d'empressement à finir cette sale besogne.

La droite voulait absolument que le MUCEM soit un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), un de plus, vous avez fait un EPA.

La droite voulait que le cœur des missions y soit privatisé, vous avez entériné la privatisation, entre autres, des missions d'accueil et de surveillance sans que quiconque n'ait été consulté sur les appels d'offres afférents.

La droite se refusait à débattre sérieusement du projet scientifique et culturel de ce nouveau musée, vous avez, vous aussi, totalement esquivé les questions pourtant essentielles de l'ethnologie scientifique et contemporaine en lien avec la démarche et l'œuvre de Georges-Henri Rivière.

Vous prétendez, avec la Ministre, porter l'idée de projets ancrés dans les territoires, mais quand et comment allez-vous véritablement créer les conditions d'une appropriation citoyenne de la culture dans sa diversité. En fonçant à tout berzingue dans la voie de l'autonomie des opérateurs, de la marchandisation éhontée de la culture et d'une approche entrepreneuriale du patrimoine... ?

Voilà pour la grandeur du geste politique.

S'agissant de la méthode, vous vous êtes rendu coupable d'un passage en force empreint de mépris pour les personnels et leurs instances représentatives. Vous êtes en effet passé outre le vote unanime et dûment argumenté des organisations syndicales représentatives au comité technique de la direction générale des patrimoines contre le projet de décret érigeant le MUCEM en EPA.

Vous n'avez pas hésité non plus à contrevenir à la circulaire d'application du décret instituant les comités techniques qui stipule que le rejet unanime d'un texte présenté devant l'instance doit donner lieu à une concertation supplémentaire.

Ce faisant, dans le droit fil de vos prédécesseurs, vous avez allègrement piétiné le comité technique qui n'est autre pourtant que la voix des agents dans l'espace certes encore beaucoup trop étriqué de la démocratie sociale.

Vous avez mis à mal la confiance et votre politique est aujourd'hui sujette à caution. Quelle garantie pouvez-vous nous donner maintenant que les Services à Compétence Nationale qui demeurent l'assise historique du réseau des musées nationaux seront protégés du dogme insensé du tout EPA.

Et vous êtes d'une certaine façon allé encore plus loin puisque vous avez agi en contradiction avec certaines instructions du gouvernement qui vous a nommé. Trop pressé sans doute de voir paraître ce décret, vous en avez oublié en route les recommandations du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP). Celui-ci n'indique-t-il pas dans sa décision 43 que, dès à présent, toute création future d'un opérateur ou d'une agence de l'état doit être soumise à une étude d'impact préalable nécessitant de répondre à des critères précis.

On se souvient dans la même veine des louables intentions exprimées par le Président de la République dans ses vœux aux corps constitués. François Hollande mettant alors en garde contre la multiplication des opérateurs et le risque de démembrement de l'état, cela nous allait plutôt bien, mais chez vous, monsieur le directeur, cela a fait pschitt.

L'absence de réponse de la Ministre à nos courriers et recours gracieux au sujet du MUCEM est tout aussi choquante et inadmissible. Est-ce là l'expression de l'amour immodéré du nouveau pouvoir pour le dialogue social et la marque de votre goût prononcé pour la concertation. A ce tarif là, ce ministère pourrait peut-être faire l'économie de circulaires et d'engagements aussi friables que volatiles.

La confiance ébranlée et la colère qui monte dans le secteur des musées, c'est aussi l'avancée du GIP-Musées. Voilà encore un projet concocté par des ultra-libéraux décomplexés que vous poursuivez en catimini et sans aucun état d'âme. Le président de Fontainebleau dont on connaît la propension à tirer une croix sur le service public des musées est trop heureux de pouvoir inscrire ce point à l'ordre de son conseil d'administration sans que vous y trouviez à redire.

Et l'on apprend ainsi, sans que ce CT n'en ait jamais été informé, que ce GIP-intermusées viendrait consacrer l'association du même nom et rassemblerait le CMN, le centre Georges Pompidou, la Ville de Paris, Orsay, Guimet, le Louvre, Versailles, la Cité de la Céramique, Fontainebleau, le musée de la Marine, de l'Armée, le musée Rodin, la RMN-GP et l'UCAD..., rien que cela !

Pour dire toute l'ampleur du malaise qui traverse votre direction et la fronde qui vient, il faut parler et à haute voix du délitement des politiques des patrimoines au sens le plus large et le plus complet. Archives, Architecture, Archéologie, Monuments nationaux, politiques du Patrimoine et de l'Inventaire, politiques de Recherche, rôle des services déconcentrés : quand aborde-t-on tous ses enjeux fondamentaux ? Jamais ! Quelle ambition et quelle lisibilité ? Aucune !

Toutes celles et ceux ici présents qui militent pour sauver ces secteurs pourront vous en dire long sur les effets désastreux des politiques conduites ces dernières années et que vous semblez vouloir reprendre à votre compte.

Nous ne vous laisserons pas casser ces missions de service public. Ce patrimoine commun et universel nous l'avons défendu bec et ongles bien avant votre arrivée et nous continuerons à le défendre après votre départ. Vous passerez mais le ministère doit rester et nous nous y emploierons.

Pour ce qui est du CT, vous allez devoir le faire fonctionner enfin. C'est-à-dire le réunir et le présider de façon spécifique pour chacun des grands secteurs et des champs de missions que regroupe cette direction. C'est-à-dire redonner du sens et remettre les choses dans l'ordre quand cette direction n'a été créée que pour provoquer la chienlit et préparer le naufrage. Ce CT, vous allez devoir le respecter et l'entendre, et cela commence maintenant car cette instance, comme les autres, elle est aux personnels et rien qu'à eux.